

EDITO



L'heure de la rentrée a déjà sonné et nous invite petits et grands à une nouvelle année de travail.

Le conseil municipal aborde cette rentrée avec toujours autant de détermination en conduisant l'ensemble des travaux engagés, en réfléchissant aux programmes pour le devenir de Barbaira dans les prochaines années.

Le plan local d'urbanisme va être révisé. L'urbanisme conditionne notre qualité de vie. Nous allons réserver une partie de notre journal d'informations à ce sujet.

Ce dossier va déterminer les grands enjeux de notre territoire pour les prochaines années.

Comme toujours, nous allons travailler en concertation avec la population.

La réussite de ce projet sera de trouver un équilibre entre les fortes contraintes administratives en matière d'urbanisme et d'aménagement et entre les contraintes de prévention des risques.

Pendant 18 mois au moins nous vous informerons, nous vous rencontrerons, nous mettrons tous les documents de travail à votre disposition, pour que chacun d'entre vous soit informé de l'avancée de ce document.

Barbaira doit à l'issue de la rédaction de ce document, avoir un véritable projet de village qui aura été écrit en concertation avec tous.

C'est un travail collectif, où chacun d'entre nous doit s'investir et où personne ne doit être oublié.

Le Maire,
Jacques FABRE

Les bonnes nouvelles de la rentrée !

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme nous nous y étions engagés, lors des réunions de concertation, nous avons porté un effort particulier sur deux axes où les vitesses de passage sont excessives et dangereuses pour toutes les générations.

La pose de deux nouveaux coussins berlinois afin de faire réduire la vitesse route de Narbonne et rue de Miramont a été réalisée.



Installation de deux balises de priorité, chemin de la Peillère.

■ DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

L'adhésion à CARCASSONNE AGGLO a eu pour conséquence de changer de prestataire pour le ramassage des ordures ménagères, qui ne fournit plus aux habitants les sacs poubelles comme auparavant.

Le Conseil Municipal a pris la décision de continuer à offrir les sacs poubelles aux Barbairanais à raison de trois distributions par année civile.

La prochaine distribution aura lieu le 04 octobre 2017 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 à l'atelier municipal rue du Petit Aude.



■ ÉCOLE

Toujours dans le cadre de cette adhésion à CARCASSONNE AGGLO, le transport et les cours de natation, anciennement pris en charge par la communauté de communes de Piémont d'Alaric, sont devenus payants. Ce qui correspond à un coût total de 3 260 € (500 € par classe de transport et 1,50 € l'heure de natation par élève).

La municipalité a décidé de prendre en charge la totalité des frais de cette activité (transport + cours - à raison de 10 séances par enfant).

Par conséquent, les enfants de l'école continueront à profiter des cours de natation GRATUITEMENT.



■ SÉCURITÉ ÉCOLE

La sécurité a été renforcée aux abords de l'école.

Le plan VIGIPIRATE et les consignes préfectorales dans le cadre de la sécurité de nos enfants, nous ont obligés à investir dans différents points.

Trois nouvelles barrières aux normes de sécurité ont été installées et seront clavetées lors de la rentrée et la sortie des élèves. Un agent communal assurera une présence physique.



Comme demandé par décret préfectoral, dans le cadre de la protection des intrusions :

- les vitres des classes, de la cantine et de la garderie ont été filmées afin d'assurer une certaine confidentialité.
- un service d'avertissement interconnecté entre toutes les classes a été installé par l'entreprise LOPEZ.

■ L'ÉCOLE DE PIANO DU CONSERVATOIRE DE CARCASSONNE AGGLO S'INSTALLE A BARBAIRA

Les dirigeants de l'école de musique de CARCASSONNE AGGLO ont visité les nouvelles installations de l'ensemble culturel et associatif de la place du 14 juillet.

Favorablement impressionnés par la structure d'accueil et de confort de ce nouvel espace, ils ont sollicité le conseil municipal pour y installer leur école de piano.

Des cours individuels et collectifs seront proposés aux enfants et à l'ensemble des habitants de l'agglo dès la fin des travaux.

Cette nouvelle activité, prouve combien notre village et nos équipements sont attractifs et combien nous sommes intégrés dans cette nouvelle agglomération.

Le Conseil Municipal espère que de nouvelles vocations vont naître et se révéler.

Dans le cadre de cette installation, une coopération s'est instaurée avec le service culture et d'autres manifestations devraient se dérouler courant d'année à BARBAIRA.

Pour plus de renseignements voir Mon Village n°10.



■ AMÉNAGEMENT SALLE ANDRÉ LABORIE

L'entreprise GUTTIEREZ a installé deux ventilateurs destratificateurs. Le but de cette réalisation est d'économiser de l'énergie de chauffage, dans cette grande salle.

En effet ces deux appareils vont récupérer l'air chaud qui se cantonne sous le plafond et le répartir dans l'ensemble de la salle.

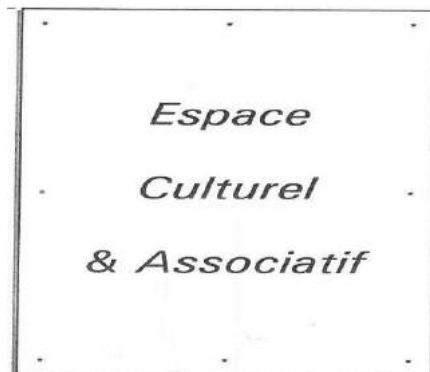
■ ENSEMBLE CULTUREL ET ASSOCIATIF PLACE DU 14 JUILLET

Les travaux prennent fin. Nous pourrons dès le mois d'octobre mettre à disposition 3 nouvelles salles aux associations.

Cette mise à disposition permettra des économies de chauffage car les associations où les adhérents sont peu nombreux, pourront se vouer à leur passion dans des salles adaptées à leur nombre. Nous éviterons ainsi d'utiliser la salle André Laborie qui est énergivore en chauffage.

Ce sera un confort supplémentaire pour les usagers ainsi que pour le budget de la commune et pour la planète.

Cet ensemble nous permettra également de nous mettre en conformité sur les accessibilités tant de la salle des mariages que pour les toilettes publiques desservant la place du 14 juillet, la salle André Laborie et les différentes salles de l'ensemble culturel et associatif.



■ DÉBUT DES TRAVAUX SALLE DES REMERCIEMENTS CIMETIÈRE

C'est l'entreprise GRANELL qui a exécuté les travaux de réfection du toit. Les autres travaux seront effectués en régie par les agents communaux et des entreprises locales pour les réalisations spécifiques.

■ RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves ont repris le chemin de l'école, sous la direction de Mme **Anaïs FERRAND** (PS-MS-GS) qui anime l'équipe enseignante composée de :

- **Odile VANTROYEN** (PS-MS-GS) le lundi
- **Emilie GARINO** (GS-CP)
- **Aude GACHENOT-MERCIER** (CE1-CE2), remplacée par **Fanny CHANDEYSSON** pendant son congé maternité et **Audrey AUGUET** (le vendredi).
- **Laurence MATÉO** (CM1-CM2) en fin de semaine
- **Benoît BOLANO** (CM1-CM2) en début de semaine.



Dossier : Plan Local d'Urbanisme

Le cabinet ATELIER URBAIN va réaliser un premier diagnostic de l'existant.

Ce bilan sera la première étape de la démarche de révision du PLU.

Ce document va nous permettre de réfléchir ENSEMBLE sur les stratégies économiques, démographiques, environnementales et agricoles pour les années à venir.

Pourquoi réviser le PLU ?

Pour définir ensemble un nouveau projet urbain à l'horizon de 2030, en prenant en compte la transition écologique et énergétique, ainsi que les projets d'aménagements.

Les Objectifs

- ⇒ Revoir ensemble le découpage du territoire de Barbaira
- ⇒ Adapter et compléter les zones oubliées pour mieux garantir la mise en œuvre du renouvellement urbain
- ⇒ Mettre en conformité notre PLU avec les lois GRENELLE et ALUR
- ⇒ Mettre en conformité notre PLU avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- ⇒ Prendre en compte les nouvelles mobilités
- ⇒ Définir un nouveau projet d'aménagement pour les 10 prochaines années, qui sera adapté à notre territoire.

PLANNING PREVISIONNEL

sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	jul-18	août-18	sept-18
Phase 1 : Diagnostic			Phase 2 : Scénarii d'aménagement - PADD			Phase 3 : Projet de PLU						
Etudes			Etudes			Etudes						Validation et arrêt du PLU
0	1	2	1	2	1	2	3	4	5	6	1	2
Temps de la concertation												

oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19
Phase 4 : Enquête publique et approbation							
Consultation des services	Préparation de l'enquête publique	Enquête publique	Rapport du commissaire enquêteur	Mise au point et finalisation	Validation et approbation		
			1			2	

0	Réunion de démarrage
1 à 6	Réunion du groupe de travail
🗨️	Réunion avec les PPA
ⓘ	Réunion publique de concertation

NB : ce planning prévisionnel a été établi pour un démarrage supposé de la mission à la rentrée de septembre 2017.

Il a été formalisé sur une base d'une périodicité d'environ 3/4 semaines pour les réunions du groupe de travail, afin de laisser un temps d'appropriation du projet et de réflexion suffisant par la commune.

Un registre permettant de recueillir par écrit les remarques et propositions est à votre disposition au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Informations pratiques

■ **Inscription des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) pour personne à mobilité réduite**

Comme vous le savez depuis le 7 mars 2017, les demandes de CNI sont réceptionnées dans les mairies équipées de dispositifs de recueil-DR-, la plus proche de Barbaira étant la mairie de Carcassonne.

Cette procédure implique un double déplacement des usagers (le premier lors du dépôt de la demande, le second pour la réception du titre), qui peut s'avérer problématique pour les personnes à mobilité réduite.

Afin de permettre le traitement des demandes de CNI de ce public, toute personne étant dans l'incapacité totale de se déplacer peut se rendre à la mairie du lieu de domicile munie d'un certificat médical. Le dossier sera alors constitué sur place et transmis à la mairie de Carcassonne pour instruction.

Cette procédure exceptionnelle est strictement réservée aux personnes à mobilité réduite. Toute demande infondée sera rejetée.

■ **Devenir Sapeur-Pompier Volontaire Caserne de CAPENDU**

Vous avez envie de vous engager au service des autres ? Le Centre de Secours de CAPENDU recherche des sapeurs-pompiers volontaires.



Si vous avez entre 18 et 55 ans, titulaire du permis de conduire et que vous souhaitez des informations sur la formation, le recrutement, etc, adressez-vous au Centre de Secours de Capendu auprès du Lieutenant DELORT au 04.68.24.02.32.

Un peu d'histoire locale par Jean-Noël LAFFONT :

La pépinière de Barbaira

Le reboisement de l'Alaric sur la commune de Barbaira a débuté en 1905 et a duré jusqu'à la création de la pépinière en 1909.

C'est sous la municipalité d'Auguste ROBERT (1909-1919) que fut décidé la création de la pépinière forestière. On y planta différentes variétés de pins, sapins et autres conifères. Un bassin d'irrigation et la maison forestière furent bâtis. De nombreux habitants du village ont participé à la plantation et ont érigé de nombreux murets du bassin d'irrigation.

Pour remercier la mairie et les Barbairanais, le Sous-secrétaire d'État aux beaux-arts remit à la commune un vase de Sèvres offert par le président Armand FALLIERES en 1909. Ce vase orne actuellement la salle Bernard LÉTUVÉ.



Année 1909 :

Président du Conseil : Georges CLEMENCEAU

Ministre des Beaux-arts : Gaston DOUMERGUE

Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-arts : Henri DUJARDIN BEAUMETZ

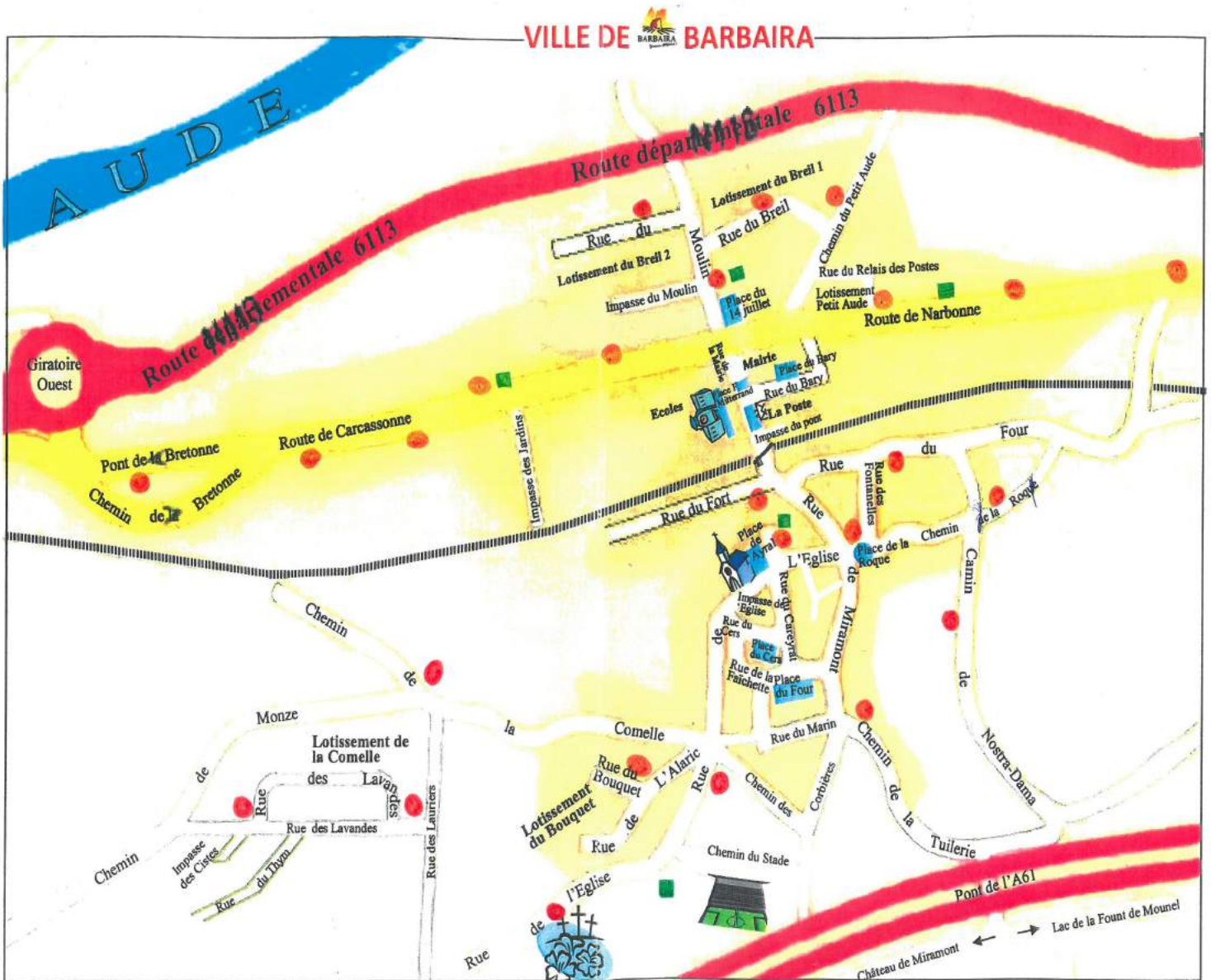
C'est une nouvelle organisation et de nouveaux matériels qui vont être mis à disposition des Barbairanaises et des Barbairanais.

Chacun d'entre vous va recevoir la visite d'hôtesse du COVALDEM afin de vous sensibiliser au tri et à cette nouvelle organisation.

Deux containers installés : un pour les sacs poubelles à ordures ménagères et un autre de couleur jaune pour les recyclables. (A savoir qu'à l'exception du verre, tous les autres déchets recyclables pourront être mélangés).

Cinq colonnes de verre seront repositionnées dans le village.

C'est un nouveau défi où chacun doit s'investir et penser que chaque geste en faveur du tri est un geste pour le bien-être des générations futures et pour la planète.



25 emplacements pour Bacs ordures ménagères et recyclables

5 Colonnes de verre





LE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille a été créé pour gérer en toute simplicité le paiement de vos factures ALAE et crèches.

Retrouvez cette rubrique sur le site www.carcassonne-agglo.fr

Rubrique : Services - Jeunesse - Le portail des familles

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP) DE CAPENDU

Vous cherchez une réponse, une aide ou un soutien face aux problèmes de la vie quotidienne et aux questions liées aux démarches administratives, à la famille, à l'âge ? Sur rendez-vous l'animatrice de Capendu se rend dans votre mairie pour échanger et répondre à vos questions.

Contact :

Maison de Services Publics- Claire Bouissinet
Château de Capendu
Carcassonne Agglo
2 rue des Figuères 11700 CAPENDU
tel : 04.68.79.87.01.



Les correspondances sont à adresser à Carcassonne Agglo MSAP (antenne de Capendu) 1 rue Pierre Germain 11890 CARCASSONNE. Ou par mail : msap@carcassonne-agglo.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h et 14h à 17h; le mercredi de 8h à 12h

⇒ La MSAP : un service de proximité polyvalent

Une animatrice-médiatrice coordonne le relais services publics. Elle vous accueille, vous oriente, vous conseille et vous aide dans les démarches administratives.

⇒ La MSAP vous apporte :

Une écoute personnalisée en toute confidentialité,
Un accompagnement dans les démarches administratives
Une information sur les services publics.

⇒ La MSAP c'est aussi :

Des journées MSAP
De la documentation à votre disposition.

⇒ Nouveauté : Visio-Part

La possibilité d'avoir un rendez-vous au MSAP en visio-guichet avec la CAF, la CPAM et la MSA sans se déplacer !

Les partenaires MSAP :

- ⇒ CAF de l'Aude
- ⇒ POLE EMPLOI de l'Aude
- ⇒ CARSAT Languedoc-Roussillon
- ⇒ CPAM de l'Aude
- ⇒ Direction des Services Fiscaux
- ⇒ MSA de l'Aude
- ⇒ CCI de Carcassonne
- ⇒ Chambre de métiers de l'Aude
- ⇒ MLI du Bassin Carcassonnais
- ⇒ DIRECCTE
- ⇒ CAUE de l'Aude
- ⇒ Conseil Départemental de l'Aude
- ⇒ Agence départementale du Tourisme
- ⇒ CICAS
- ⇒ RSI

L'ÉTÉ EN IMAGES

Les bénévoles des principales associations qui animent toute l'année Barbaira, ont fait preuve cet été 2017 de beaucoup d'originalité et d'ingéniosité.

Un été de réjouissance pour toutes les générations nous a été proposé.

Un grand bravo à tous, vous nous avez gâtés !!!



Etat Civil - Naissances

Rose GAUBERT, née le 21 mai 2017, fille de Sabrina OLIVARES et Didier GAUBERT

Zélie FERREIRA, née le 29 mai 2017, fille d'Emilie et Noël FERREIRA

Victor BELBEZE, né le 1^{er} août 2017, fils de Perrine ARINO et de Damien BELBEZE

Hugo GAVELLE-AUPETIT, né le 15 août 2017, fils de Delphine AUPETIT et Renaud GAVELLE

Alaric BELBEZE, né le 04 septembre 2017, fils de Mélanie et Rémi BELBEZE

Félicitations aux heureux parents et à leurs familles.

